



Problème avec mon employeur

Par **ghanem**, le **23/09/2009** à **17:00**

Bonjour,

je me permets de vous contacter par ce que mon problème est que je suis actuellement en congé parental et qu'il arrive a terme . mais le problème c'est que mon entreprise ce trouve maintenant a 120 km de mon domicile car j'ai du déménager pour suivre mon mari,ce qu'il fait que maintenant je ne peux plus continuer a travailler la bas , qu'est ce que je dois faire démissionner ou demander un licenciement a l'amiable merci de me répondre.

Par **Berni F**, le **23/09/2009** à **17:26**

Bonjour,

je ne crois pas que votre employeur soit disposé à négocier un licenciement dans ce genre de situation : cela impliquerait qu'il vous verse une indemnité alors que vous allez de toute façon démissionner vu votre situation...

cela dit, votre démission devrait être considérée comme légitime et vous ouvrir des droit aux assedics

<http://snipurl.com/s2gz0> [www_travail-solidarite_gouv_fr]

Par **ghanem**, le **23/09/2009** à **21:36**

a votre avis combien de temps avant la fin de mon congé parental je dois démissionner merci de votre réponse.

Par **Berni F**, le **23/09/2009** à **22:07**

Bonjour,

je vous suggère d'attendre la fin de votre congé afin de maximiser votre visibilité financière.